



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**13 AVRIL  
2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 avril 2015, à 19 h30 à l'Hôtel de ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu  
M. Patrice Bougie  
Mme Nicole Poirier  
Mme Louise Boutin  
M. Roland Czech  
M. Denis Poitras

Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2015-04-098**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Patrice Bougie

Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

**2015-04-099**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Louise Boutin

Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



---

**SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
Lundi 13 avril 2015 À L'HÔTEL DE VILLE À 19 H 30**

---

**ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

1.1 Acceptation de l'ordre du jour. ®

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 ®



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

### 2. REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

### 3. ADMINISTRATION

- 3.1 Approbation des Comptes payés et à payer®
- 3.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2015
- ~~3.3 Mandat agronome dossier CPTAQ ®~~
- 3.4 Renouvellement contrat de déneigement ®
- 3.5 Délégation de pouvoirs au superviseur du traitement des eaux ®
- 3.6 Avis de motion : Règlement 2015-04 Création du service incendie ®
- 3.7 Entente services juridiques ®
- 3.8 Adhésion ADMQ – adjointe ®
- 3.9 Formation RH 2015 – directrice générale ®
- 3.10 Dépôt de la liste d'inventaires des équipements : filtration et épuration
- ~~3.11 Dépôt de la liste d'inventaires des équipements : transport voirie~~
- ~~3.12 Dépôt de la liste d'inventaires des équipements : loisirs~~
- ~~3.13 Dépôt de la liste d'inventaires des équipements : incendie~~
- 3.14

### 4. URBANISME et ENVIRONNEMENT

- 4.1 Dépôt du Rapport de l'inspecteur en urbanisme et environnement

### 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du service incendie

### 6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel du Comité des Loisirs et des Sports
- 6.2 Dépôt du rapport mensuel de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit
- 6.3 Dépôt du rapport mensuel du Coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

### 7. CORRESPONDANCE

- 7.1 Dépôt de la correspondance mensuelle

### 8. PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

### 9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Chantal Girouard  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2015-04-100

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2015

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Nicole Poirier

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 soit  
accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

### REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

- **M. Robert Chrétien, bord de l'eau** : fibre optique

### ADMINISTRATION

**2015-04-101**

#### **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

Proposé par Patrice Bougie

Appuyé par Nicole Poirier

Que les comptes fournisseurs de la liste au 31 mars 2015 telle que soumise au conseil municipal et des salaires tel que les ententes et règlements adoptés soit approuvés et payés :

Liste des factures au 31 mars 2015	240 626.36 \$ (ristourne tps enlevée)
Liste des salaires de mars 2015 (conseil, employés)	31 259.87 \$
Immobilisations au 31 mars 2014	50 136.46 \$ (ristourne tps enlevée)
<b>TOTAL =</b>	<b>322 022.69 \$</b>

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

#### **DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

Conformément à l'article 960.1 du Code municipal du Québec et du règlement 2007-02 du conseil municipal, je sou mets à ce Conseil municipal l'État des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 mars 2015. Que l'état soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

---

Chantal Girouard, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**2015-04-102**

#### **RENOUVELLEMENT CONTRAT DE DÉNEIGEMENT**

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Roland Gzech

Que le contrat de déneigement portant le numéro d'appel d'offres 2014-08-18 liant la Municipalité de Sainte-Barbe et la firme « Asphalte Verner Inc. » soit renouvelé tel que l'article 3.5 le spécifie, soit pour la saison 2015-2016.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution  
ou annotation  
**2015-04-103**

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

### **POUVOIRS SUPERVISEUR TRAITEMENT DES EAUX**

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Nicole Poirier

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe délègue au superviseur au traitement des eaux, M. Jonathan Vallée le pouvoir de signer tous les documents et formulaires à transmettre MDDELCC, MAMOT et Direction de la santé publique et de relativement aux données des usines de traitement de l'eau potable ainsi que la station d'épuration. Dans l'incapacité d'agir du superviseur, que M. Alexandre Bergeron soit nommé avec les mêmes pouvoirs auprès des instances énumérées précédemment.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**2015-04-104**

### **AVIS DE MOTION**

#### **RÈGLEMENT 2015-03 POUR LA CRÉATION DU SERVICE D'INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

Le conseiller **Denis Poitras** donne avis qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, un règlement 2015-03 sera adopté afin de créer le service d'incendie de la Municipalité de Sainte-Barbe.

**2015-04-105**

### **ENTENTE DE SERVICES JURIDIQUES**

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Patrice Bougie

Que le Conseil municipal de Sainte-Barbe retienne les services professionnels de la firme d'avocats Dunton Rainville SENCRL concernant les dossiers juridiques de la Municipalité de Sainte-Barbe pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 au 31 décembre 2015 au coût de 200,00 \$ par mois, plus les frais et taxes applicables. Le forfait mensuel comprend les services professionnels suivants :

- Toutes les communications téléphoniques, avec la municipalité, qu'il s'agisse du secrétaire-trésorier, des membres du conseil ou de l'un de ses officiers accrédités, et ce, dans quelque dossier que ce soit impliquant la municipalité, qu'il s'agisse de dossiers généraux ou de dossiers spécifiques ;
- Toute opinion verbale par téléphone à la municipalité et ce, dans le domaine municipal, suivant les opérations courantes d'une municipalité ;
- Lorsque requis par le maire de la municipalité, il est offert la présence d'un procureur lors d'une assemblée publique pour donner l'information juridique nécessaire aux personnes présentes relativement à une situation juridique controversée;
- La perception des taxes municipales impayées est incluse à l'intérieur de ce forfait. Cependant, il est à noter qu'il est entendu que pour cet item, la firme Dunton, Rainville SENCRL conservera les frais qui seront perçus des citoyens (mémoire de frais : tarif des honoraires judiciaires des avocats);
- La préparation du rapport annuel aux vérificateurs en conformité avec les dispositions du Code Municipal et la pratique établie par règlement entre l'Ordre des Comptables Agréés et le Barreau du Québec;
- Tout autre service mineur dans le domaine juridique, suivant la pratique habituelle qui existe dans le cas d'une entente sur une base de « retenir », tel



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

que référence à des documents ou informations relatives à des points sur lesquels il peut y avoir intérêt à attirer l'attention de la municipalité.

De plus, la municipalité s'engage à confier à la firme Dunton Rainville SENCRL toutes ces affaires juridiques et celle-ci de son côté s'engage à ce qu'advenant le cas où les services inclus dans l'entente à forfaits n'atteindront pas 20 heures de travail effectué pour une période de douze (12) mois, la différence pourra être appliquée sur tout autre mandat juridique que la municipalité pourra octroyer à cette firme. Elle devra également remettre à la Municipalité de Sainte-Barbe, un rapport mensuel des services rendus.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**2015-04-106**

### **AMENDEMENT RÉOLUTION CONGRÈS ADMQ 2015**

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Nicole Poirier

Que la résolution numéro 2015-03-089 « Congrès ADMQ 2015 » soit amendée pour inscrire 1000 \$ plus taxes (488 \$ + 512 \$) au lieu de 976\$ plus taxes.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**2015-04-107**

### **FORMATION RH 2015 – DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Patrice Bougie

Que la directrice générale soit autorisée à suivre la formation en "Comportement organisationnel : changement et intervention" dans le cadre du programme de certificat en gestion de ressources humaines de l'UQTR pour la session été 2015 au coût de 326.73\$ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**2015-04-108**

### **PROHIBITION TERRAIN DE CAMPING**

Considérant que la MRC du Haut Saint-Laurent comporte plusieurs campings sur son territoire;

Considérant que les campings ne sont pas prohibés dans les affectations de Sainte-Barbe, soit : agricole 1, villégiature, commerciale de villégiature, conservation et dans un périmètre urbain;

Considérant qu'il n'y a pas d'espaces propices à Sainte-Barbe afin d'y établir un camping;

Il est proposé par Roland Czech

Et appuyé par Denis Poitras

De demander à la MRC de prohiber les campings sur le territoire de Sainte-Barbe dans les affectations agricole 1, villégiature, commerciale de villégiature, conservation et dans un périmètre urbain.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**2015-04-109**

**DÉPÔT DE LA LISTE D'INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS**

Je sou mets au Conseil municipal la liste d'inventaire des équipements, outils, machines pour les usines de filtration et épuration. Que l'état soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

---

Chantal Girouard, g.m.a.  
directrice générale et secrétaire-trésorière

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**2015-04-110**

**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN  
URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT**

Que le rapport de l'inspecteur en urbanisme et en environnement, pour le mois de mars 2015, soit déposé tel que présenté.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2015-04-111**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE**

Le rapport du service d'incendie pour le mois de mars 2015 n'a pas été déposé.

**LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

**2015-04-112**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET DES  
SPORTS**

Que le rapport du Comité des loisirs et des Sports de Sainte-Barbe pour le mois de mars 2015 soit déposé tel que présenté.

**2015-04-113**

**DÉPÔT DU RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
LUCIE BENOIT**

Le rapport de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit pour le mois de mars 2015 n'a pas été déposé tel que présenté.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**2015-04-114**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COORDONNATEUR DES LOISIRS,  
DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Que le rapport du coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois de mars 2015, soit déposé tel que présenté.

**CORRESPONDANCE**

**2015-04-115**

**CORRESPONDANCE**

Que le bordereau de correspondance de mars 2015 soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

**PÉRIODE DE QUESTIONS  
(relatives aux points discutés à cette séance)**

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :

- **Aucune requête**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2015-04-116**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Patrice Bougie

Appuyé par Louise Boutin

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à 19h45.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

\_\_\_\_\_  
Louise Lebrun  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière